MAI 2026

LE CHARLOIS

MUNICIPALITÉ DE ST-CHARLES-GARNIER

DANS CE NUMÉRO

VOLUME 17, NO5

PAGE 1 À 2
RÉSUMÉ DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL DE SCG : 7 MAI 2026

PAGE 3
- ANNONCES DIVERSES
- ACTIVITÉ À VENIR

PAGE 4
- MOT DE VOTRE DIRECTEUR GÉNÉRAL
- PENSÉ DE L'ÉDITEUR
- RAPPORTS D'ACTIVITÉS

PAGE 5
INFORMATIONS IMPORTANTES

PAGE 6 & 7
MOT VERT DU MOIS

PAGE 8 À 13
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PAGE 14 & 15
JEUX

PAGE 16
CALENDRIER



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE

7 MAI 2026

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19:00

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 7 MAI 2026.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 AVRIL 2026.

CORRESPONDANCES :

- La société Nationale de l'Est du Québec nous octroie une aide financière de 664,68$ pour la célébration de la fête nationale.
- Le Ministère du Transport nous annonce que pour le Programme d'aide à la voirie locale – volet entretien – 2026-2027, une aide financière de 226 089$ nous est accordée.
- Le Maire de Sainte-Angèle-de-Mérici nous a envoyé une invitation à un souper spaghetti sont les profits vont à l'Opération Enfant Soleil.
- L'école du Mistral nous envoie une demande de commandite pour leurs Galas du mérite.
- L'école des Adultes nous envoie une demande de commandite pour leur Gala de fin d'année.
- L'écocentre nous informe qu'il passe à l'horaire d'été.
- Mme Judith Garon nous a envoyer un mot de remerciement pour la résolution de reconnaissance à son égard.

RAPPORT DU MAIRE :

À la séance du 8 avril ses points ont été adopté et/ou discuté :

- Les règlements 288-25 ainsi que le règlement 289-25 ont été accepté par le conseil des maires.
- Une demande de subvention pour un projet inter MRC en rapport avec l'optimisation des services en technologie de l'information, communication et cybersécurité a été déposé.
- Une demande de subvention pour la bonification du projet de coopération intermunicipal en gestion documentaire a été déposé pour permettre aux municipalités de combler le rattrapage en archivage et ainsi se mettre aux normes selon les nouvelles lois.

LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER :

Les membres du conseil municipal approuvent et autorisent le paiement de la liste des comptes à payer du 30 avril 2026 totalisant 73 771.19$.

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS INTERNES AU 30 AVRIL 2025 :

Les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et ils s'en déclarent satisfaits.

DÉPÔT D'UN PROJET DANS LE CADRE DU VOLET – COOPÉRATION ET GOUVERNANCE MUNICIPALE DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ, SOUS-VOLET COOPÉRATION INTERMUNICIPALE EN GESTION DOCUMENTAIRE VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

Pour être en mesure de combler le très important retard dans les municipalités en ce qui a trait à l'archivage, et pour se conformer aux nouvelles lois en vigueur, la municipalité appui ce projet qui vise à l'embauche de ressource partagé en gestion documentaire.

DÉPÔT ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) # 292-26 :

Pour permettre à certain projet, surtout commercial de voir le jour et ce malgré dérogation, le règlement permet de poursuivre le projet directement sans passer par aucun processus dérogatoire ou règlementaire en autant qu'il respecte se schéma de la MRC.

DÉPÔT ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF À L'OCCUPATION ET À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS # 291-26 :

Ce règlement assure à la municipalité d'empêcher la démolition de bâtiments patrimoniaux et donne également un appui aux inspecteur en urbanisme en ce qui a trait à l'entretien des bâtiments en lui donnant les outils nécessaire pour agir et obliger un propriétaire à entretenir son bâtiment.

REMERCIEMENT À M. MARC VALCOURT DES SOUDURES MARC VALCOURT

CONSIDÉRANT QUE M. Marc Valcourt a fait un important don matériel en concevant pour la municipalité un énorme foyer extérieur en fer;

CONSIDÉRANT QUE ce petit joyau aura un très grand impact lors des activités de la municipalité, notamment lors des interdictions de feu à ciel ouvert;

CONSIDÉRANT QUE la valeur marchande de ce foyer qui est de 5 000$;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Mme Valérie Huet et appuyé par M. Bruno Roy

QUE la municipalité envoie ses sincères remerciements à M. Marc Valcourt et Les Soudures Marc Valcourt pour ce don;

QUE la municipalité va apposer sur son mur de commanditaire majeur un panneau publicitaire de la compagnie Les Soudures Marc Valcourt;

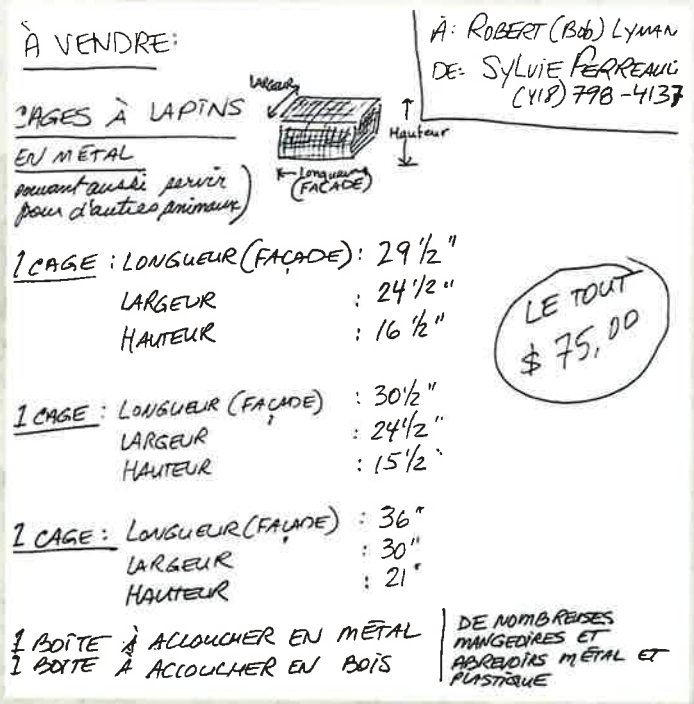
QU' une copie de cette résolution soit envoyée à M. Marc Valcourt ainsi qu'à Les Soudures Marc Valcourt.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ANNONCES DIVERSES

SI VOUS AVEZ DES CHOSES À ANNONCER OU À VENDRE... N'HÉSITEZ PAS À NOUS EN FAIRE PART ET IL NOUS FERA PLAISIR DE LE PARTAGER DANS CE JOURNAL.

DEMANDEZ ROBERT AU 418-775-4205, POSTE 2025





ACTIVITÉ À VENIR

ACTIVITÉ DE LA SAINT-JEAN

24 JUIN 2026

INFOS À VENIR

Invitation à un brunch communautaire
17 mai 2026

La Fabrique de Saint-Charles-Garnier, en collaboration avec les Chevaliers de Colomb, a le plaisir de vous inviter à un brunch communautaire qui se tiendra le dimanche 17 mai 2026, après la messe de 10 h.
L'activité aura lieu à la salle Raoul Roy et constitue une belle occasion de se rassembler dans un esprit de convivialité et de partage.
Les billets sont en vente auprès des marguilliers ainsi que des Chevaliers de Colomb.

Coût des billets :
- **20 $ par adulte**
- **10$ par enfant de 5 à 12 ans**

Nous espérons vous voir en grand nombre afin de faire de cet événement un beau succès.

MOT DE VOTRE DIRECTEUR GÉNÉRAL

DORÉNAVANT, LE BILAN DES ACTIVITÉS QUI ONT EU LIEU ICI À SAINT-CHARLES-GARNIER VONT SE RETROUVER DANS LE CHARLOIS, AINSI TOUS LES CITOYENS VONT AVOIR LA CHANCE D'EN AVOIR UNE COPIE.

POUR CE QUI EST DE LA TOUR CELLULAIRE, SELON LE CALENDRIER DE TELUS, ELLE DEVRAIT ÊTRE EN FONCTION À LA FIN JUIN.

PENSÉE DE L'ÉDITEUR

Les activités estivales vont bientôt commencer, amusez-vous, profitez-en mais faites attention à vous, et à l'exposition au soleil.



RAPPORTS D'ACTIVITÉS

CABANE À SUCRE

REVENU DE VENTE		1396.00
50/50 ET BOUTEILLE DE VIN		393.00
ENTREE		510.00
SOUPER		504.00
POURBOIRE REMIS DANS LE CASH		
PART DE VALERIE ET DE SONIA		170.00
VENTE DE SUCRE DURE		72.00
		3045.00
MUSICIEN	650.00	
COMMISSION NOURRITURE	585.00	
	1235.00	
PROFIT		1810.00

GALA FOLKLORIQUE

REVENU ENTRÉE	399.00
REVENU 50/50	174.50
REVENUE BAR	859.19
TOTOAL	1432.69
DEPENSE MUSIQUE	800.00
DEPENSE BAR	716.69
TOTAL	1516.69
DEFICIT	84.00

INFORMATIONS IMPORTANTES

APPEL D'URGENCE

COMPOSEZ LE **911**

Témoin ou victime d'une **situation d'urgence** qui menace votre sécurité, celle des autres, vos biens ou l'environnement?

Composez le 911!

~~*4141~~
~~310-4141~~

Visionnez notre vidéo explicative

APPEL NON URGENT

TROUVEZ UN POSTE

Besoin de joindre la Sûreté du Québec pour une **situation non urgente**?

Communiquez avec votre POSTE!

Poste de la MRC de La Mitis
418 775-1525

À compter du 1er juin 2026, les lignes 310-4141 et *4141 seront graduellement désactivées.

!

GROS REBUTS

LE RAMASSAGE DES GROS REBUTS SE FERA LE VENDREDI 22 MAI

VOUS POURREZ DONC LES METTRE AU CHEMIN LA VEILLE

COMME L'AN PASSÉ NOUS PASSERONS POUR COLLECTER LE FER POUR REMPLIR LE CONTENEUR PRÉVU À CET EFFET



MOT VERT « MON RACLAGE, J'EN FAIS QUOI ? »

Enfin, le soleil et les longues journées chaudes sont revenus ! Je peux finalement préparer mon terrain pour le bel été qui s'en vient. J'ai donc beaucoup de travail à faire : racler le vieux gazon, les vieilles feuilles mortes et les roches que la déneigeuse a soufflées sur mon terrain, ramasser les branches brisées qui sont tombées, enlever les mauvaises herbes de mes plates-bandes et retirer les protections de mes arbres et arbustes. En résumé, nettoyer sa cour !

Qu'est-ce que je fais de tous ces résidus ?

1. Je les laisse sur mon terrain !

a. **Herbicyclage** : Laisse le gazon sur ton terrain, c'est un bon engrais et il va protéger les nouvelles pousses lors des sécheresses.

b. **Feuillicyclage** : Laisse les feuilles mortes sur ton terrain et passer la tondeuse dedans, c'est aussi un bon engrais et elles aident à garder l'humidité pour les plantes et diminuent la pousse de mauvaises herbes.

2. Est-ce qu'il y a beaucoup de contaminants dans mon raclage de terrain (roche, plastique, canette, etc.)?

a. **Oui** : Malheureusement, ça va dans les déchets (poubelle verte ou noire)

b. **Non** : Je vais les porter à l'écocentre le plus proche

3. Est-ce que j'ai beaucoup de résidu de raclage **SANS** roche et autres contaminants ?

a. **Oui** (plus d'un bac brun) : Je vais les porter à l'écocentre le plus proche

b. **Non** (moins d'un bac brun) : Je le mets au compost (bac brun)

4. Branches

a. **Petites branches** (plus petites qu'un doigt) : Je peux les mettre au compost (bac brun)

b. **Grosses branches** (plus grosse qu'un doigt) : Je vais les porter à l'écocentre le plus proche

5. Protecteurs d'arbres, arbustes, pelouse

a. **En bon état** : Je les réutilise l'année prochaine

b. **En mauvais état** : Je vais les porter à l'écocentre le plus proche

Pour avoir plus d'information sur les matières acceptées dans les écocentres, visiter le Site Web : www.ecoregie.ca onglet points de dépôt.

À VENIR ! Répare-tes-Trucs La Matapédia le 7 juin 2026 pendant l'événement M ta Terre à Val-Brillant

L'Accorderie de La Matapédia organise un **Répare-tes-Trucs** en collaboration avec la Régie pendant l'événement M ta Terre de **Val-Brillant (38 rue des Cèdres) de 10h à 15h30, le dimanche 7 juin 2026**. Tous les citoyens sont invités à se présenter avec leur objet à réparer comme de petits appareils électroniques, des vêtements ou leur vélo ! Des réparateurs bénévoles seront sur place pour vous accompagner dans votre réparation. Pour plus d'information, consultez-le : www.ecoregie.ca/evenements

Karolyne Beauchamp, Conseillère en gestion des matières résiduelles

Site web : www.ecoregie.ca
Facebook : @RITMRMatapediaMitis

Régie intermunicipale de traitement DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Depuis que je fais de l'herbicyclage, j'ai plus de temps libre! Et en plus, ma pelouse est plus belle qu'avant!

Après avoir passé la tondeuse, laissez les rognures sur place!

Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles
MRC de La Matapédia et de La Mitis

RÉPARE-TES-TRUCS LA MATAPÉDIA

DIMANCHE 7 JUIN 2026

10h à 15h30

La Cédrière
38 rue des Cèdres,
Val-Brillant

ÉVÉNEMENT M TA TERRE

Venez faire réparer vos articles

Électrique / Électronique

Vélos

Couture

Informatique

L'Accorderie de la Matapédia



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis
1-800-631-2924 info@ecoregie.ca www.ecoregie.ca

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

LANCEMENT DE LA PÉRIODE D'INSCRIPTION COLLECTE PORTE-À-PORTE DU PLASTIQUE AGRICOLE DANS LA MATAPÉDIA ET LA MITIS POUR 2027

Mont-Joli, le 7 avril 2026. La Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles (RITMR) des MRC de La Matapédia et de La Mitis invite les producteurs et productrices agricoles de La Matapédia et de La Mitis à s'inscrire pour la mise en place d'un service de collecte par conteneur directement à la ferme du plastique d'enrubannage blanc en 2027.

En 2024, la MRC de La Mitis avait commandé une étude de faisabilité sur la gestion des plastiques agricoles. À la suite des résultats, une première tentative de mise en place d'une collecte porte-à-porte des plastiques d'enrubannage blancs a été lancée, mais le faible taux d'inscription n'a pas permis de la concrétiser. Les UPA locales de La Matapédia et de La Mitis ont donc choisi d'unir leurs efforts afin de relancer les inscriptions de façon plus simple et accessible. « Ça prend un taux élevé d'inscription afin de mettre en place la collecte à un coût raisonnable. Sinon, les points de dépôt demeurent la seule option. » ajoute Vincent Dufour, directeur de la RITMR.

Chaque année, les fermes de la région génèrent près de 1 000 tonnes de plastique d'enrubannage blanc, un matériau nécessaire pour l'ensilage, mais qui pose un grand défi de gestion une fois utilisé. Actuellement, les producteurs et productrices doivent transporter eux-mêmes ce plastique vers les points de dépôt situés aux écocentres d'Amqui et de Mont-Joli ainsi qu'au garage municipal de Saint-Anaclet-de-Lessard.

Les personnes intéressées sont invitées à remplir le formulaire d'inscription d'ici le **31 mai 2026**. Les informations recueillies permettront de déterminer la mise en place du service dans la région.

Pour s'inscrire, il suffit de remplir le formulaire en ligne à https://urls.fr/Wwn-R2 ou de scanner le code QR fourni. Pour toute information ou assistance, les producteurs peuvent téléphoner au 1-800-631-2924, écrire à info@ecoregie.ca ou consulter www.ecoregie.ca.

Séances d'information et d'inscription

Quatre séances d'information seront faites où l'équipe de la RITMR sera présente sur place afin de répondre aux questions des producteurs agricoles et permettre l'inscription sur place :

- Mardi 14 avril 2026 – 13h00 à 14h30 – Dans le cadre du Brunch Conférence du Syndicat de l'UPA de La Mitis – Centre Colombien de La Mitis (1385, boulevard Jacques-Cartier, Mont-Joli)
- Mardi 21 avril 2026 – 13h30 à 14h30 – Bureaux administratifs de la MRC de La Matapédia (420, route 132 ouest, Amqui)
- Mercredi 22 avril 2026 – 19h00 à 20h00 – Bureau municipal de la Municipalité de Saint-Noël (19-A, rue Turcotte, Saint-Noël)
- Mardi 28 avril 2026 – 19h00 à 20h00 – Centre Polyvalent de Saint-Gabriel-de-Rimouski (103, rue Leblanc, Saint-Gabriel-de-Rimouski)

À PROPOS DE LA RITMR :
La Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles (RITMR) de La Matapédia et La Mitis est responsable de la gestion des matières résiduelles sur le territoire des deux MRC. Elle s'engage à offrir des services de qualité et à promouvoir des pratiques durables et la réduction de déchets à la source.

- 30 -

Source : **Vincent Dufour**, directeur général et secrétaire-trésorier
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis
Courriel : v.dufour@ecoregie.ca
Téléphone : 1-800-631-2924, poste 1138

Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis
1-800-631-2924 info@ecoregie.ca www.ecoregie.ca

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

TAUX D'INSCRIPTION INSUFFISANT : RAPPEL AUX PRODUCTEURS AGRICOLES DE S'INSCRIRE D'ICI LE 31 MAI 2026 POUR LA COLLECTE DES PLASTIQUES D'ENRUBANNAGE

Mont-Joli, le 5 mai 2026. La Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles (RITMR) des MRC de La Matapédia et de La Mitis souhaite rappeler aux producteurs et productrices agricoles que la période d'inscription pour la mise en place d'un service de collecte porte-à-porte des plastiques d'enrubannage blancs est toujours en cours, mais que le taux d'inscription actuel est insuffisant pour permettre le déploiement du service.

Un taux élevé de participation permet d'assurer la viabilité du service et de maintenir des coûts raisonnables. Sans une participation accrue, la collecte porte-à-porte ne pourra être offerte, et les points de dépôt existants demeureront la seule option.

La date limite pour s'inscrire est le **31 mai2026** .

Rappel des modalités de la collecte

Le service proposé repose sur une collecte simple et adaptée aux réalités agricoles :

- Collecte **une fois par mois**, directement à la ferme
- Service offert **par conteneur**, collecte en vrac
- Coût estimé entre **600 $ et 800 $ par conteneur par année**
- Possibilité de :
  - Participer à un **achat regroupé de conteneurs** (estimation de 2500 à 3500 $ par conteneur)
  - Utiliser un **conteneur déjà présent à la ferme**
  - **Louer un conteneur** selon les besoins

De plus selon les informations disponibles, les coûts de collecte et l'acquisition du conteneur par achat regroupé municipal sont **admissibles au crédit de taxes du MAPAQ**, ce qui permet de réduire l'impact financier pour les entreprises agricoles participantes.

Un enjeu important pour la région

Chaque année, les fermes de La Matapédia et de La Mitis génèrent près de 1 000 tonnes de plastiques d'enrubannage blancs. La mise en place d'un service de

collecte à la ferme représente une solution concrète pour améliorer la gestion de ces matières et réduire les déplacements vers les points de dépôt.

Inscription

Les producteurs et productrices sont invités à remplir le formulaire d'inscription d'ici le 31 mai 2026 afin de confirmer leur intérêt.

- Pour s'inscrire : https://urls.fr/Wwn-R2
- Pour information :
  - Téléphone : 1-800-631-2924
  - Courriel : info@ecoregie.ca
  - Site Web : www.ecoregie.ca

À PROPOS DE LA RITMR :

La Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles (RITMR) de La Matapédia et La Mitis est responsable de la gestion des matières résiduelles sur le territoire des deux MRC. Elle s'engage à offrir des services de qualité et à promouvoir des pratiques durables et la réduction de déchets à la source.

- 30 -

Source : **Vincent Dufour**, directeur général et secrétaire-trésorier
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis
Courriel : v.dufour@ecoregie.ca
Téléphone : 1-800-631-2924, poste 1138

Écocentre de la Mitis

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

NOUVEAU SERVICE DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR APPEL DANS LA MITIS EN 2026

Mont-Joli, le 5 mai 2026. Afin d'améliorer l'accessibilité à ses services et de favoriser une saine gestion des matières résiduelles, l'Écocentre de La Mitis annonce la mise en place d'un service de collecte des encombrants sur appel en projet-pilote pour l'année 2026.

Ce nouveau service payant vise à offrir aux citoyens une solution simple et pratique pour se départir de matières acceptées à l'écocentre, lorsque ceux-ci ne disposent pas d'un moyen de transport adéquat. Concrètement, des employés se déplaceront directement au domicile des citoyens afin de récupérer certaines matières encombrantes :

Typesdematièresacceptées	Types dematièresrefusées
• Électroménagers • Divan, fauteuils, etc. • Matelas, sommiers, etc. • Meubles d'intérieur ou de jardin • Télévisions et appareils électroniques • Portes et fenêtres • Bain, douche, toilette, lavabo, évier, etc. • Chauffe-eau • Jeux d'enfants en plastique et autres jouets de grandes tailles • Équipements à moteur de petite taille (tondeuse, souffleuse, etc.) • Métaux • Pneus (en bas de 48 pouces) • Résidus verts ensachés (gazon, feuilles) • Piles et batteries	• Résidus domestiques dangereux (peinture, huile, bonbonnes de propane, etc.) et produits industriels Matériaux de construction • Pneus (au-dessus de 48 pouces) • Branches • Ordures

«Chaque année, l'Écocentre reçoit de nombreux appels qui demandent ce genre de service. Ce projet-pilote permettra àl'Écocentre de La Mitis de tester une nouvelle façon de mieux servir les citoyens, tout en contribuant à réduire les dépôts inappropriés et à augmenter la récupération des matières valorisables », souligne Vincent Dufour, directeur général de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis.

Le service sera offert sur appel, selon des plages horaires et des secteurs déterminés. Les articles devront être à l'extérieur de la maison lors de la collecte. Une tarification simple sera également en vigueur.

En parallèle, l'Écocentre de La Mitis introduit également un service de livraison pour les articles achetés à l'écocentre, permettant aux citoyens de profiter plus facilement des objets issus du réemploi. Les modalités complètes du service, incluant les matières acceptées, les tarifs et la procédure de réservation, seront disponibles sur le site web www.ecoregie.ca ou en téléphonant au 418 785-0055.

Ce projet-pilote fera l'objet d'une évaluation au cours de l'année 2026 afin d'en mesurer les retombées et d'envisager sa pérennisation.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À propos de l'Écocentre de La Mitis

L'Écocentre de La Mitis est un service gratuit offert aux résidents de La Mitis dans le but de réduire les quantités de matières résiduelles envoyées à l'enfouissement. Chaque année, il permet de détourner plus de 4000 tonnes de matières et accueille plus de 17 000 clients.

L'Écocentre de La Mitis est situé au 428, avenue Roger-Marcoux, Mont-Joli. L'accès se fait par le chemin Perreault Est, près de l'aéroport. Pour plus d'information sur l'Écocentre de La Mitis, les citoyens sont invités à consulter le www.ecoregie.ca ou téléphoner au 418 785-0055.

Source : **Vincent Dufour**, directeur général
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis 428, avenue Roger-Marcoux, Mont-Joli
1-800-631-2924, poste 1138
v.dufour@ecoregie.ca

Écocentre de la Mitis

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

RETOUR À L'HORAIRE D'ÉTÉ À L'ÉCOCENTRE DE LA MITIS POUR LA SAISON 2026

Mont-Joli, le 27 avril 2026. L'Écocentre de la Mitis tient à informer ses usagers du retour à l'horaire d'été. Durant l'horaire d'été, l'écocentre est ouvert :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 16h15;
- le samedi de 8h00 à 12h00, 12h30 à 15h45;
- et fermé le dimanche.

Un rappel que les usagers sont fortement invités à trier leurs matières avant de les apporter car ils seront responsables du déchargement. De plus, ils sont invités à bien sécuriser le chargement afin d'éviter de perdre des morceaux en chemin. Il est important de suivre les indications sur place et de s'inscrire à l'intercom situé sur la balance des véhicules.

À propos de l'Écocentre de La Mitis

L'Écocentre de La Mitis est un service gratuit offert aux résidents de La Mitis dans le but de réduire les quantités de matières résiduelles envoyées à l'enfouissement. Chaque année, il permet de détourner plus de 4000 tonnes de matières et accueille plus de 17 000 clients.

L'Écocentre de La Mitis est situé au 428, avenue Roger-Marcoux, Mont-Joli. L'accès se fait par le chemin Perreault Est, près de l'aéroport. Pour plus d'information sur l'Écocentre de La Mitis, les citoyens sont invités à consulter le www.ecoregie.ca ou téléphoner au 418 785-0055.

Source : **Vincent Dufour**, directeur général, RITMR Matapédia-Mitis
428, avenue Roger-Marcoux, Mont-Joli
1-800-631-2924, poste 1138
v.dufour@ecoregie.ca

✲ 4✲

ANOU
CAMP
CASE
CURÉ
ELFE
KILT
OEIL
ONDÉ
ROUF
TAXE
TROU
UÉLÉ

✲ 5✲

CRAON
FAÇON
FAUNE
INTER
ISSUS
JASON
NITRÉ
OFLAG
PLATS
QUART
RUMBA

✲ 6✲

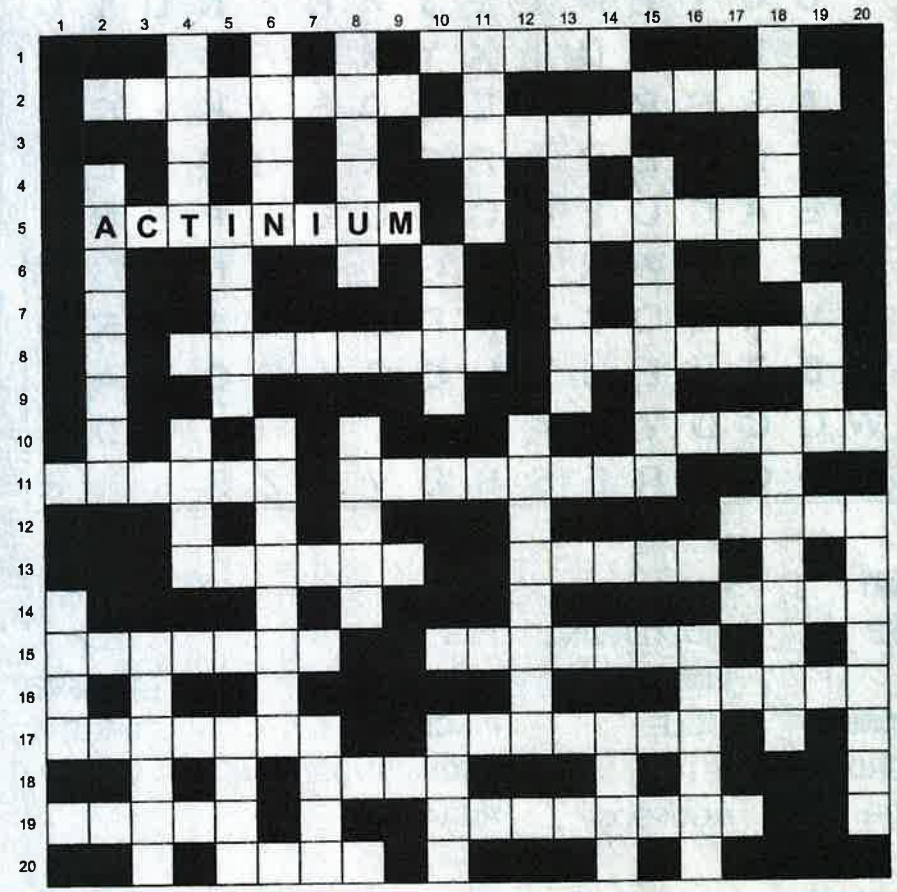
GRATIN
GRÉEUR
LOUXOR
ODIEUX
OGODAY
TAÏAUT
TIENNE

✲ 7✲

ANORDIR
BRADYPE
ÉNONCER
PIERROT
PLEURER
UNIPARE
URODÈLE

✲ 8✲

ACINEUSE
ACTINIUM
ATALANTE
ESPARCET
GOÉLETTE
LISBONNE
MERCREDI
NUCLÉOLE
POULARDE
TACHETER
TROUILLE



H	H	H	C	P	I	N	C	E	Z	P	E	N	A	L	E	J	T
J	Z	O	H	F	O	T	R	E	S	S	E	R	T	T	E	N	B
F	P	R	I	T	F	D	E	J	C	U	B	E	N	A	E	O	F
C	G	S	E	N	C	O	M	B	R	E	R	O	E	M	E	T	U
I	W	J	T	R	U	R	A	L	C	G	H	R	E	I	R	E	L
K	L	M	S	U	Z	J	A	K	V	W	I	L	L	S	O	J	A
W	P	E	A	T	T	Q	D	X	V	A	L	L	E	C	A	N	T
M	R	Q	P	L	A	A	P	N	N	E	I	I	W	Z	E	P	E
O	I	I	U	U	Y	F	M	I	I	J	X	N	S	N	D	I	C
U	R	G	E	N	T	O	D	T	X	Y	R	D	F	O	V	J	K
S	W	P	A	S	G	R	N	H	E	U	O	E	X	K	L	C	Q
S	U	B	A	N	O	E	P	P	E	G	K	T	G	Q	T	E	E
O	N	Z	E	A	D	C	L	G	Q	C	U	E	I	F	B	N	S
N	S	R	R	I	L	W	R	E	S	G	L	R	N	H	N	G	K
Z	I	T	V	K	D	O	B	I	N	P	E	M	Q	I	T	R	Q
R	X	O	B	Z	F	E	U	Y	N	D	O	I	Q	Q	N	A	L
E	R	W	Q	C	D	V	U	A	H	W	T	N	H	F	G	D	T
P	S	V	O	C	A	R	E	S	S	E	V	E	Z	R	K	N	B

ADN
ALLECANT
CARESSE
CUBE
ENCOMBRER
EXTRAORDINAIRE
FORGEUR
HONTE
HORS
INDETERMINE
INNE
ISOLE
JETON
MOUSSON
NOTE
ONZE
PAS
PENAL
PINCE
PROVIDENTIELLEMENT
RURAL
SOJA
TAMIS
TECK
TRESSER
URGENT
VIE

38

7					6	2		
2	1		8	7			5	
8		3			5		4	
	8	2		1				4
		6	5		8	1		
5				6		7	9	
	9		2			6		5
	4			3	7		2	9
		8	9					3

Facile

39

				3		7		5
	2		8					
		4		2	5			9
			6				8	
1				7				3
	9				2			
7			3	6		1		
					4		6	
3		5		1				

Moyen

Mot de 10 lettres • Séparer

A
ADO
AIGREUR
AORTE
ÂPRE

B
BOMBE
BOURRU
BOUT

C
CHARBON
CIL
COL
CONSCIENCE

D
DROGUER
DUC

E
EAU
EMPESAGE
ENCRER
ENFLÉ
ÈRE
EST
ÉTÉ

F
FOUTOIR

G
GELER
GESTION
GILET
GOLF
GRADUÉ
GRAS

H
HÉBREU

I
INUTILISABLE
ION

J
JABOT
JOB
JOUIR
JOUTE
JUIN

K
KIR
KIWI

L
LOI

M
MERLE

N
NÉOPHYTE
NERVOSITÉ
NOTE

O
OBÈSE
OBÉSITÉ
ODE
OUF

P
PARC
PERMIS
PEU

Q
QUADRILLAGE

R
RAISIN
RATIO
RÉCURER
RÉGAL
RETAPER
RIEN
RIS
ROUGE
RUDESSE
RUSE

S
SÉPARÉ
SET
SÈVE
SODA
SUCCULENT
SUD

T
TENDU
TIC

U
UNIFICATEUR
URANIUM
URNE

V
VÉNÉRER
VERDIR

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
1	D	R	Q	U	A	D	R	I	L	L	A	G	E	E	R	I	E	N
2	F	I	T	C	O	N	S	C	I	E	N	C	E	S	G	U	O	E
3	T	U	U	S	D	P	O	E	L	R	E	M	D	N	A	U	S	N
4	A	O	O	R	E	L	L	R	I	O	T	U	O	F	R	R	O	E
5	D	J	B	R	R	A	N	O	B	E	S	I	T	E	A	U	G	R
6	O	L	M	A	G	U	B	I	G	H	E	B	R	E	U	D	R	E
7	R	I	K	E	J	E	O	A	S	E	P	A	R	E	R	E	A	L
8	S	R	R	D	S	E	S	B	R	I	D	R	E	V	A	S	D	E
9	E	E	U	E	T	E	E	T	R	O	A	P	R	E	N	S	U	G
10	V	C	T	E	P	E	T	I	S	O	V	R	E	N	I	E	E	O
11	E	O	N	M	R	E	L	B	A	S	I	L	I	T	U	N	I	L
12	N	E	E	D	I	G	U	J	O	U	T	E	O	M	M	C	I	F
13	F	B	O	R	N	O	I	T	S	E	G	I	L	E	T	R	I	T
14	L	M	P	O	R	E	P	A	T	E	R	E	C	U	R	E	R	L
15	E	O	H	G	S	U	C	C	U	L	E	N	T	I	C	R	A	P
16	J	B	Y	U	J	U	I	N	O	I	T	A	R	K	I	W	I	R
17	O	E	T	E	N	D	U	N	I	F	I	C	A	T	E	U	R	I
18	B	R	E	R	E	N	E	V	U	C	H	A	R	B	O	N	R	S

CALENDRIER JUIN



D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
			BIBLIO 19H00			
7	8	9	10	11	12	13
	CONSEIL 19H00					
14	15	16	17	18	19	20
			BIBLIO 19H00			MESSE 19H00
21	22	23	24	25	26	27
Fête des pères!			Saint-Jean			
28	29	30				

BUREAU FERMÉ POUR CONGRÈS ET VACANCES DU DG. DU MERCREDI 17 AU DIMANCHE 28 JUIN INCLUSIVEMENT

L'Âge d'Or fait une pause pour l'été.

NUMÉROS IMPORTANTS

MRC : 418-775-8445
-Renaud Bisson-Dion
(agent de développement - jeudi AM)
-Philippe Davignon
(inspecteur sur rendez-vous - lundi AM) #2026

SERVICE D'URGENCE : 911

SURETÉ DU QUÉBEC : 418-310-4141

MINISTÈRE DES TRANSPORTS : 418-775-8801

INFO-SANTÉ : 811

CLSC : 798-8818

POSTE CANADA : 798-4155

MUNICIPALITÉ : 418-775-4205
-Administration #2025

LA FABRIQUE :
-Martine Charette 418-798-4549 (bureau)
798-4166 (résidence)

CLUB DE L'ÂGE D'OR :
-Lauréanne Huet 418-798-4228

AFEAS :
-Micheline Gagnon 418-798-4409

CAISSE POPULAIRE : 418-723-6798
-Lynda Béland #7322314

RESPONSABLE DU CHARLOIS
-Kathy Heppell 418-318-0110

POUBELLE
PLEINE LUNE
RECYCLAGE
LOISIR
COMPOSTE
CONSEIL - 19H
AFEAS
MESSE - 19H
BIBLIOTHÈQUE 19H À 19H30
CLUB DES 50 ANS ET PLUS

RESPONSABLES DU CHARLOIS

Robert Lyman
(418) 775-4205 #2025
stcharles@mitis.qc.ca
www.municipalite.saint-charles-garnier.qc.ca